

Racine sur l'acquisition de l'Hôpital privé du Confluent (Nouvelles Cliniques Nantaises) par Icade Santé et Vivalto Santé

Racine a conseillé le Directoire et le Conseil de Surveillance du Groupe Confluent dans la cession de l'Hôpital privé du Confluent au groupe Vivalto Santé qui en devient l'actionnaire majoritaire, tandis qu'Icade Santé en acquiert les murs.

L'Hôpital privé du Confluent situé à Nantes propose des activités de consultation et d'hospitalisation en court séjour de médecine, chirurgie, oncologie et cardiologie. Il rassemble 200 praticiens exerçant sur une cinquantaine de spécialités, et plus de 1 200 salariés.

Avec un réseau aujourd'hui composé de 34 établissements de santé situés en Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et désormais Pays de la Loire, Vivalto Santé est le 3^{ème} groupe d'Hospitalisation Privée en France.

Déjà propriétaire d'une centaine d'établissements de santé en France, Icade Santé devient propriétaire des 58 000m² de l'actif.

Dans cette opération, l'équipe Racine qui conseillait le Directoire et le Conseil de Surveillance du Groupe Confluent était composée de Luc Pons, associé, sur les aspects M&A, et de Frédéric Broud, associé, sur les aspects Droit social.

Icade était conseillé par De Pardieu Brocas Maffei dont l'équipe était composée d'Alexandre Blestel, associé, et Benoît Menez pour les aspects fiscaux, et de Thomas Bréart de Boisanger, associé, Pierre-Alexandre Schnyder et India McGowan sur les aspects corporate, ainsi que par l'Etude notariale Thibierge avec Jacques-Laurent Renucci sur les aspects immobiliers.

Vivalto était conseillé par :

- CMS Francis Lefebvre sur les aspects corporate avec Arnaud Hugot, associé, Virginie Corbert-Picard, counsel, et Noëlle Boualem.
- Adamasur les aspects immobiliers avec Jean-Luc Illouz et Olivia Vitart
- Delaby & Dorison sur les aspects fiscaux avec Emmanuel Delaby
- Lerins & BCW sur les aspects réglementaires santé avec Luc Castagnet et Bertrand Vorms
- KPMG sur les aspects financiers avec Olivier Boumendil

Les cédants étaient conseillés par Clearwater avec Philippe Guézenec, managing partner, et Matthias Krimmel, associate director, et Saidji & Moreau avec Ali Saidji, associé.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.